LE COURS D'HISTOIRE MODERNE EN CHARTES 1 AU LYCEE PIERRE DE FERMAT DE TOULOUSE

L'histoire en classe de Chartes

L'enseignement de l'histoire a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir les bases d'une culture générale historique solide. L'histoire est une discipline vivante, nourrie par la lecture d'œuvres historiques offrant le plaisir sans cesse renouvelé de la découverte.

L'enseignement de l'histoire a d'abord des objectifs généraux : il doit permettre aux étudiants d'exercer leur esprit critique, de favoriser leur ouverture d'esprit, de nourrir leur curiosité intellectuelle, d'éveiller le plaisir de l'étude, de renforcer leur autonomie et leur capacité à mener un travail approfondi. Il répond aussi à des exigences disciplinaires : étendre ses connaissances sur des périodes et des questions souvent méconnues, éclairer la façon dont on écrit l'histoire, se familiariser avec différents types de documents historiques, maîtriser l'exercice de la dissertation historique, celui du commentaire de document et la pratique de l'oral.

L'histoire moderne en classe de Chartes 1

L'enseignement est de 4 heures par semaine. La durée de la dissertation ou du commentaire au concours, à la fin de la deuxième année, est de 6 h.

Le programme est conçu comme une introduction, comme une initiation à l'histoire de la France moderne, c'est-à-dire des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles. Il porte sur différents champs de l'histoire : histoire politique, histoire sociale, histoire économique, histoire culturelle, histoire religieuse notamment.

En première année, le cours concerne la période de 1515 à 1715.

Pour préparer la rentrée

Les étudiants se familiariseront avec l'étude de la France moderne en lisant un petit ouvrage de synthèse :

- BERCE (Yves-Marie), L'Ancien Régime, PUF, « Que sais-je ? », 2021, 127 p.
- Pour aller plus loin, ces manuels donnent les bases essentielles sur l'histoire de la France moderne et peuvent être consultés :
- BELY (Lucien), *La France moderne 1498-1789*, Paris, PUF, « Quadrige Manuels », 2018, 704 p.
- CORNETTE (Joël), *L'affirmation de l'Etat absolu 1492-1652*, Hachette, « Carré Histoire », 2016, 351 p.
- Idem, L'absolutisme et les Lumières 1652-1783, Hachette, « Carré Histoire », 2016, 331 p.

François Prêtre